

# Compte-rendu séance conseil municipal du 09/07/2014

**Présents :** Laurent Martin, Vincent Chantreau, Didier Chapoulie, Jean-Louis Chauviagnet, Gisèle Chevallier, Jacques Demeuzoy, Jean-Claude Foursac, Jean-Charles Mazeyrac, Catherine Perrot, Bernard Raffy, Isabelle Theron

Absents excusés : -

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 heures.

## **Exposé 1 : Suppression du Poste de Secrétaire de Mairie et création d'un poste d'Attaché Territorial**

La secrétaire de Mairie a fait valoir ses droits à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et va être remplacée. Le cadre statutaire des agents de la Fonction publique Territoriale ayant changé, le poste de Secrétaire de Mairie est supprimé de la nomenclature officielle. Il est donc demandé au Conseil Municipal de le supprimer du tableau des effectifs de la Collectivité. Par ailleurs, afin de pourvoir à son remplacement, un poste d'Attaché territorial équivalent à celui de Secrétaire de Mairie est créé. La grille indiciaire qui sert de base de calcul à la rémunération, reste la même que celle de la précédente secrétaire de Mairie.

Le Conseil Municipal adopte cette décision à l'unanimité.

## **Exposé 2 : Décisions modificatives de crédits.**

Une erreur technique s'est glissée dans notre budget primitif , un montant de 320€ a été inscrit au budget primitif 2014 alors que cette somme figurait déjà au budget primitif 2013. Afin de pouvoir corriger notre budget, il est demandé au Conseil Municipal de retirer ce crédit par le biais d'une décision modificative de crédit.

042 / 676 - 320 Dépense  
77 / 775 - 320 Recette

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Afin de permettre le financement de quelques travaux, il convient de ventiler certains crédits d'investissement. Lors de l'élaboration du budget primitif nous avons inscrit tous les crédits d'investissements à l'opération 47 / Chapitre 21 / Nature 2151 . Il convient maintenant de les ventiler de la manière suivante :

54 / 21 / 2158 10000€ ( petit matériel )  
54 / 21 / 2184 6600€ ( mobilier )

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### **Exposé 3 : Désignation des deux délégués pour siéger au SYDED du Lot**

Un conseiller municipal titulaire et un conseiller municipal suppléant doivent être désignés au Collège Assainissement du SYDED.

Il est proposé que M. Didier Chapoulie soit désigné comme titulaire et M. Jean-Charles Mazeyrac comme suppléant.

Le Conseil Municipal valide ces décisions.

### **Exposé 4 : Changement d'emplacement du bureau de vote.**

Le futur bureau de poste sera installé dans l'ancienne Mairie en lieu et place du bureau de vote. Cela nous oblige à déplacer ce dernier.

Désormais les élections seront organisées dans la nouvelle Mairie. Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la nouvelle localisation du bureau de vote.

Le Conseil municipal valide cette décision.

### **Questions diverses :**

#### Travaux/voiries :

Les travaux d'été seront consacrés à l'école ( du 7 au 11 juillet 2014 ) ainsi qu'à l'installation du bureau de poste (15 septembre au 15 octobre 2014 ).

Bureau de poste : La Poste va financer les achats de matériel. Les cantonniers vont prendre part aux travaux d'aménagement des locaux, ce qui va perturber leur emploi du temps. Par conséquent, à l'exception du stade et du Bourg, les cantonniers reprendront les travaux réalisés avec l'épareuse et de débroussaillage en septembre.

Un arrêté d'interdiction de circuler sur la route des Muillières a été pris pour les 10 et 11/07 et les 15 et 16 /07 2014 car le service des voiries du Grand Figeac va effectuer les travaux de réfection de la route. Fons étant la première commune à bénéficier des travaux du Grand Figeac, la presse sera présente le jeudi 16 juillet à 09 heures.

#### Dossier scolaire :

M. le Maire rappelle que les aides financières de l'État sont plus que réduites, puisqu'elles se limiteront à 50 euros par enfant la première année. Il résulte de ceci que seules les communes riches pourront proposer des activités structurantes et intéressantes sur le plan éducatif. À Fons, face à ce constat, la commune a lancé un appel aux bénévoles qui ont très bien répondu. Nombre de Fonsois vont proposer dès la rentrée des activités aux élèves de type : poterie, théâtre, musique, marionnettes etc.

Les activités varieront au fil des trimestres ; néanmoins les parents et enfants devront s'engager sur un trimestre et ne pas y déroger.

Grâce aux bénévoles, l'économie réalisée sur les heures de garderie a permis de maintenir le service de navette interne à Fons.

### **SCOT**

Jean-Louis Chauviagnet a participé à une réunion du SCOT (schéma de cohérence territoriale). Il en ressort qu'à moyen terme le Grand Figeac aura la maîtrise du foncier. Le droit à construire pour les petites communes sera considérablement restreint.

Les agriculteurs seront préservés mais force est de constater qu'ils se raréfient et que la PAC va privilégier les grandes exploitations.

La prochaine séance du Conseil aura lieu en septembre.

La séance du Conseil est levée à 21 h30.